



Avis Publics Municipalité de Saint-Léandre

Budgets et orientations générales pour l'année 2024
Saint-Léandre, le 28 décembre 2023.

Le présent document explique les prévisions budgétaires 2024, conformément aux dispositions de l'article 957 du *Code Municipal du Québec*.

En cette période de l'année, le Maire, les conseillères, les conseillers et les employés municipaux vous souhaitent de Joyeuses Fêtes pour cette fin d'année 2023 et une très bonne année 2024.

Cet avis public permet la diffusion de l'information sur des décisions prises par votre conseil municipal au cours des derniers mois. Pour cette nouvelle année 2024 qui débute, les membres du conseil ont procédé à une démarche rigoureuse de l'ensemble des compétences légales dans le respect des activités nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité de Saint-Léandre. Tous les postes budgétaires ont été examinés attentivement afin de déterminer, avec la plus grande précision possible, les montants requis pour chacun. Malgré et avec l'expérience acquise, la préparation du budget représente encore un exercice laborieux en cette période difficile surtout en ressources humaines, de plus en plus complexe, le recrutement de personnel, cela demande une grande rigueur, une grande compréhension entre le respect des obligations gouvernementales, les demandes de services sans cesse croissantes des contribuables, la capacité de payer de ces derniers et une vision à court et moyen termes.

Comme vous le savez, la municipalité dispense à ses contribuables les services suivants :

Entretien des chemins (voirie) été comme hiver,
Service de collecte des matières résiduelles et recyclables,
Sûreté du Québec,
Services de protection des incendies,
Ramonage des cheminées,
Loisirs et cultures, terrain de jeux, patinoire,
Entente avec la Ville de Matane,
La municipalité fait aussi partie du bureau du tourisme,
Transport adapté ainsi qu'un transport inter-municipal.

Le Conseil Municipal désire partager sa vision pour 2024, qui débute bientôt, elle se veut une continuité de la dernière année basée sur le développement et la prospérité avec et pour la majorité des citoyens et citoyennes de Saint-Léandre. Malheureusement certains s'avèrent contre le changement et demeurent conservateurs. Certains projets ont démarré et d'autres mis sur pause en 2023. Les travaux d'améliorations du parc municipal près de l'école ont été réalisés à un peu plus de 50% au cours de l'été et de l'automne 2023, si tout se déroule comme planifié, ces travaux devront se terminer avant l'automne 2024. Avec le projet de requalification de la Corporation de Développement Local de Saint-Léandre, la Municipalité de Saint-Léandre a mis sur pause, le temps de connaître les recommandations de l'analyse de l'église de Saint-Léandre, le projet du Centre Communautaire. Le travail se poursuivra, à l'aide du plan triennal des immobilisations par de nouvelles subventions financières afin de mettre en place différents projets de développements à caractères économiques, sportifs, culturels et sociaux et nous continuons notre collaboration avec les différents partenaires.

En terminant, nous vous souhaitons de très Joyeuses Fêtes, une très Bonne et Heureuse Année 2024 aux conseillers(ères), aux employé(e)s et à tous les citoyens, citoyennes de la municipalité.

Steve Castonguay
Maire de Saint-Léandre

André Marcil
Directeur général de Saint-Léandre

INDEX

Mot du maire et du directeur général :

États financiers terminés au 31 décembre 2022 :

Estimation des revenus et dépenses de la municipalité selon diverses catégories :

Contrats comportant une dépense de 25 000.00 \$ et plus :

Traitement des élus :

Calendrier pour 2024 du conseil municipal :

Détail de la taxe foncière générale et taxes de services:

États financiers au 30 septembre 2023:

Dépôt plan triennal des immobilisations :

Calendrier des séances ordinaires 2024:

Principaux indicateurs de gestion 2024 :

Réflexion sur le travail des Élus-es et employés municipaux :

Nouveautés en 2024 :

ÉTATS FINANCIERS TERMINÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

	REVENUS 2022	2021
Taxes	442 430 \$	469 753 \$
Compensations tenant lieu de taxes	22 598 \$	29 535 \$
Transferts	699 616 \$	321 230 \$
Services rendus	6 \$	1 475 \$
Impositions de droits	21 362 \$	17 239 \$
Autres revenus	<u>62 648 \$</u>	<u>66 546 \$</u>
Sous total :	1 248 660 \$	905 868 \$
Investissements		31 496 \$
TOTAL DES REVENUS :	1 248 660 \$	937 364 \$

	DÉPENSES 2022	2021
Administration générale	241 306 \$	226 653 \$
Sécurité publique	93 189 \$	108 872 \$
Transport	877 357 \$	663 527 \$
Hygiène du milieu	63 756 \$	101 196 \$
Aménagement, urbanisme et Développement	6 026 \$	8 374 \$
Loisirs et culture	25 834 \$	24 004 \$
Frais de financement	4 254 \$	5 299 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	1 311 722 \$	1 137 925 \$
Variation de l'actif	0 \$	31 496 \$
Excédent (déficit) de l'exercice :	63 062 \$	(169 065 \$)

Estimation des revenus et dépenses de la municipalité selon diverses catégories

	REVENUS BUDGET 2024	BUDGET 2023
Taxes (incluant taxes de services)	461 400 \$	479 800 \$
Paiements tenant lieu de taxes	24 742 \$	22 592 \$
Services rendus	564 560 \$	0 \$
Transferts – ententes partage de frais	318 768 \$	531 727 \$
Autres revenus	0 \$	50 088 \$
Amendes, pénalités, intérêts sur placement, imposition de droits	15 565 \$	15 250 \$
Autres revenus	283 500 \$	0 00 \$
TOTAL DES REVENUS :	1 339 767 \$	1 099 547 \$

	DÉPENSES BUDGET 2024	BUDGET 2023
Administration générale	272 045 \$	272 877 \$
Sécurité publique	143 740 \$	90 767 \$
Total réseau routier (Voirie et enlèvement de la neige)	678 400 \$	573 220 \$
Hygiène du milieu	125 122 \$	121 701 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	9 905 \$	10 792 \$
Loisirs et culture	92 500 \$	25 600 \$
Frais de financement	18 055 \$	4 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	1 339 767 \$	1 099 457 \$

	AFFECTATION SURPLUS BUDGET 2024	BUDGET 2023
Affectations Fonds Réservés		(42 588 \$)

CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000.00 \$ ET PLUS

Présentation de la liste des fournisseurs de 25 000.00\$ et plus

Considérant, l'obligation de présenter la liste de 25 000.00\$ et plus;

Nom du fournisseur Montant payé en date du 15 décembre 2023

Luc Gauthier	42 120.11 \$
GFL Environnemental 2022 Inc.	59 196.89 \$
Ministère des Finances (Sureté Québec)	29 626.00 \$
MRC de la Matanie (Quote part)	116 453.85 \$
Pavco Pavage Excavation	383 943.14 \$
Les Entreprises Remy Charest Inc	53 990.83 \$
Propulse Énergie SEC	87 144.49 \$
Ville de Matane (LET, Incendie, Supra Locaux)	<u>86 834.84 \$</u>

TOTAL : 859 310.15\$

TRAITEMENT DES ÉLUS (Article 11 LTEM)

ANNÉE	2021	2022	2023
	Budget	Budget	Budget
Rémunération	13 513.00 \$	13 932.00 \$	14 866.00 \$
Allocation	6 758.00 \$	7 013.00 \$	7 443.00 \$
TOTAL :	20 271.00 \$	20 945.00 \$	22 309.00 \$

CALENDRIER 2024							MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉANDRE							
Attention collecte en alternance à chaque semaine débutant le 4 janvier avec les déchets														
JANVIER							FÉVRIER							
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	
28	29	30	31				25	26	27	28	29			
MARS							AVRIL							
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	
					1	2		1	2	3	4	5	6	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					
31														
MAI							JUIN							
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	
			1	2	3	4				5	6	7	8	
1	2	7	8	9	10	11	9	10	11	12	13	14	15	
12	13	14	15	16	17	18	16	17	18	19	20	21	22	
19	20	21	22	23	24	25	23	24	25	26	27	28	29	
26	27	28	29	30	31		30							
JUILLET							AOÛT							
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	
SEPTEMBRE							OCTOBRE							
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5	
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	
29	30						27	28	29	30	31			
NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	
					1	2		1	2	3	4	5	6	7
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					
	DÉCHET			*Attention la collecte s'effectue en alternance à chaque semaine				SÉANCE DU CONSEIL						
	RÉCUPÉRATION							PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES						
	GROS REBUT							RAMONAGE = DATE À VENIR						

DÉTAILS DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DES TAXES DE SERVICE

Pour l'année 2024, vos taxes foncières incluant les taxes de services représentent environ 34.43% des revenus. Les autres revenus proviennent d'aides gouvernementales ou de différents programmes d'aides financières.

Sont inclus les dépenses suivantes par vos taxes	Prévu 2024
- Sureté du Québec :	32 000 \$
-GFL Environnemental Inc. (Collecte et transport matières) :	71 700 \$
- MRC de la Matanie (Quote-part et services):	65 515 \$
- Ville de Matane (Incendie, supra-locaux LET):	93 422 \$

Taux de la taxe foncière générale 2024 : 1.08 \$/ 100\$ d'évaluation

Tarifs pour les services municipaux

Collecte des ordures et des matières recyclables :

Logements – résidences :	128.00 \$ / chacun
Fermes :	224.00 \$ / chacun
Commercial – professionnel (Ex : bureaux – gîtes) :	224.00\$ / chacun
Chalets saisonniers :	96.00\$ / chacun

Enfouissement des ordures :

Logements – résidences :	109.50 \$ / chacun
Fermes :	191.63 \$ / chacun
Chalets saisonniers :	82.13 \$ / chacun
Commercial – professionnel (Ex. : bureaux – gîtes) :	191.63 \$ / chacun

Chiens : 5.00 \$ / chacun

Boues de fosses septiques = aucun pour 2024 0.00 \$ / l'unité

(prochain vidange en 2025 pour résidences et chalets)

Date des versements pour acquitter votre compte taxes 2024

Les comptes de taxes de plus de 300\$ sont payables en trois versements égaux aux dates suivantes si moins de 300.00\$ votre paiement total en un seul versement soit **le 6 mars 2024.**

Premier versement : 6 mars 2024

Deuxième versement : 5 juin 2024

Troisième versement : 4 septembre 2024

Un avis public sera envoyé à chaque résidence de la municipalité avant chaque date d'échéance, par la page Facebook et publié sur le nouveau site internet de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS AU 30 septembre 2023

REVENUS

Taxes	503 650.38 \$
Compensations tenant lieu de taxes	24 760.00 \$
Transferts	530 083.80 \$
Services rendus	33.00 \$
Impositions de droits,	
Amendes et Intérêts	7 295.94 \$
Autres revenus	<u>31 026.44 \$</u>

TOTAL DES REVENUS : 1 096 849.56 \$

DÉPENSES

Administration générale	201 475.85 \$
Total Sécurité Civile	90 956.42 \$
Voirie (été hiver) annuelle	738 062.34 \$
Hygiène du milieu	76 645.06 \$
Aménagement, urbanisme et	
Développement	6 784.00 \$
Loisirs et culture	60 442.48 \$
Total Intérêts et financement	<u>3 711.41 \$</u>

TOTAL DES CHARGES : 1 178 077.56\$

Excédent (déficit) avant conciliation (81 228.00 \$)

Important

En cas de problème financiers et afin d'éviter des frais pour vente de vos immeubles pour taxes impayées ayant plus d'un an de retard, une entente de paiement est possible avec le Trésorier de la municipalité. Pour obtenir de plus amples d'informations, prenez rendez-vous. Tout le processus reste confidentiel. André Marcil 418 737-4973

AVIS PUBLIC PLAN TRIENNAL DES IMMOBILIATIONS

2024- 2025-2026

Projet	Estimation	2024	2025	2026
Administration Générale				
Tablettes (note1)	5 000.00 \$	5 000.00 \$		
Compostage (note 3)	150 000.00 \$	150 000.00 \$	- \$	- \$
Transport routier				
Signalisation (note 2)	10 000.00 \$	10 000.00 \$		
Garage Municipal (note 8)	100 000.00 \$	50 000.00 \$	25 000.00 \$	25 000.00 \$
Équipements roulant (note 4)	450 000.00 \$	50 000.00 \$	200 000.00 \$	200 000.00 \$
Réfection rue de l'Église (note 5)	20 000.00 \$	10 000.00 \$	5 000.00 \$	5 000.00 \$
Rechargement gravier rangs (note 6)	160 000.00 \$	80 000.00 \$	40 000.00 \$	40 000.00 \$
Correction/ Réfection couche d'usure Asphalte (note 7)	500 000.00 \$	100 000.00 \$	200 000.00 \$	200 000.00 \$
Loisirs et culture				
Parc et terrain de jeux (note 2)	50 000.00 \$	50 000.00 \$	- \$	- \$
Patinoire Terrain de jeux multifonction sentiers (note 9)	175 000.00 \$	150 000.00 \$	25 000.00 \$	- \$
GRAND TOTAL	1 620 000.00 \$	655 000.00 \$	495 000.00 \$	470 000.00 \$

Note 1 : Fonds Réservé Northland 2023

Note 2 : à être pris dans l'aide financière Prima

Note 3 : Aide financière Recyc Québec et Fond Volet IV MRC de la Matanie

Note 4 : Camion poubelle, camion déneigement 2024 et Pick-up 2024 dans le plan immobilisation sur trois ans et financer sur 5 ans

Note 5 : à être financer par le Fonds Carrières sablières

Note 6 : à être financer par la TECQ 2024-2028 (incluant la mise de fonds de la municipalité)

Note 7 : à être financer par le PIRRL et La TECQ 2024-2028

Note 8 : à être financer par le PIQ (programme d'infrastructure Québec) et le Fonds Northland

Note 9 : à être financer par le PAFIRS et Fonds Northland

CALENDRIER 2024 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 15 janvier	Lundi 12 février	Lundi 11 mars
Lundi 8 avril	Lundi 13 mai	Lundi 10 juin
Lundi 8 juillet	Lundi 12 août	Lundi 9 septembre
Mardi 15 octobre	Lundi 11 novembre	Lundi 9 décembre

Toutes ces séances débiteront à 19 heures 30.

Centre Communautaire 3027, rue Principale
Saint-Léandre, Québec, G0J 2V0

LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE GESTION 2024

Profil de l'organisme municipal

Nom : Municipalité de Saint-Léandre

Code géographique : 08065

Région : 01- Bas-St-Laurent

Superficie du territoire : 105,78 km²

Population : 376 habitants

Taxes foncières 2024 : générale : 1.08 \$/ 100.00\$ évaluation

Budget : Dépenses de fonctionnement budgétées : 1 339 767 \$

Personnes ressources

Directeur général / Greffier trésorier : Monsieur André Marcil

Adjointe : Madame Johanne Alary

Maire : Monsieur Steve Castonguay

Membre du Conseil municipal :

poste #1 : M. Robert Tremblay,

poste #2 : Mme Nicole Lacroix,

poste #3 : M. Marc-André Bérubé,

poste #4 : Mme Julie Michaud,

poste #5 : Mme Andrée Blouin,

poste #6 : Mme Joyce Truchon.

Employé Été: Monsieur Sylvain Simard

Employés hiver : Monsieur Dave Caron

Monsieur Gilles Michaud

MRC de la Matanie : Madame July-Ann Bouffard

Réflexion sur le travail dans les municipalités

Depuis la dernière élection générale municipale de novembre 2021, plusieurs élus ont quitté leur poste autant celui de Maire que de conseillères conseillers à travers le Québec. De même, il y a eu beaucoup de départs du côté des employés municipaux.

Nous entendons le plus souvent comme raison le stress et le harcèlement comme facteur aggravant à la fatigue, le tout menant à l'épuisement professionnel. La majorité de ce stress et harcèlement provient de citoyens, citoyennes, d'anciens employés ou encore conseillères et conseillers. La plupart du temps c'est sur les plateformes des réseaux sociaux et/ou au téléphone ou encore en personne de façon agressive. Ces personnes s'avèrent frustrées d'avoir échoué au sein du Conseil Municipal ou à titre d'employé municipal, souvent pour les mêmes reproches qu'ils ont subis sans même y prêter attention de façon inconsciente.

Pour Saint-Léandre en 2023, deux conseillers ont démissionné et cinq employés ont été remplacés à l'entretien de la voirie autant en hiver qu'en été. Le recrutement s'avère difficile autant pour les élus que pour les employés municipaux. Deux élections ont été nécessaires pour combler les postes à pourvoir, par manque de candidatures reçues pour se porter candidat. Du côté employé, la difficulté est reliée aux bouches à oreilles ainsi qu'aux compétences.

« Ne va pas travailler à Saint-Léandre, ce sont des chialeurs et ils ne sont jamais contents ».

Dès janvier 2024, aucun citoyen ne sera toléré sur le terrain du garage municipal, car au cours des dernières années, et même dernièrement, certains citoyens arrêtent au garage municipal afin d'interpeller les employés directement. Autant pour votre sécurité que celle des employés municipaux, votre présence représente un danger sur le terrain du garage municipal. Avec l'installation des caméras de surveillance, ce système ajoute à la sécurité des employés et pourra être utilisé à des fins de mesure de repréailles contre les contrevenants.

De plus, toute menace envers un élu ou un employé sera traitée et transférée à Sureté Québec. Aucune menace sur quelques plateformes ou de quelques moyens que ce soit ne sera permise. Il existe déjà un protocole qui protège le monde municipal depuis quelques années.

En terminant cette réflexion, j'aimerais souligner qu'une petite minorité de citoyens, moins d'une vingtaine, sont toujours les mêmes concernés. J'aimerais que ceux qui se pensent meilleurs déposent leur candidature afin de faire mieux.

Il pourrait y avoir des postes à pourvoir en 2024 et une élection générale municipale en novembre 2025.

Nouveauté en 2024

La municipalité de St-Léandre s'est dotée d'une Politique Plan Vert afin d'encadrer sa vision pour un environnement durable avec la collaboration de la MRC de la Matanie. La tâche de ce comité fut de développer une politique verte pour notre municipalité, nos écosystèmes et nos ressources. Des priorités et des lignes directrices seront suggérées, en lien avec nos valeurs et nos enjeux.

Des demandes d'aide financière seront complétées au début 2024 en lien avec l'achat de composteurs domestiques et seront distribués au cours de 2024.

La Municipalité de St-Léandre se démarque par la gestion de ses matières organiques sur son territoire. Les effets écologiques et économiques positifs se ressentent déjà en 2023, et se poursuivront en 2024, par les frais économisés sur le tonnage pour la collecte et le transport des matières organiques vers la plate-forme de compostage de la Ville de Matane.

Les taux de services de 2024 pour la collecte et l'enfouissement des matières résiduelles et le traitement des matières recyclables ont connu une augmentation pour 2024 sur l'ensemble de tous les services autant du côté de la collecte que de l'enfouissement. Le coût du ramonage a été augmenté aussi de façon significative pour 2023.

La première séance ordinaire est le lundi 15 janvier 2024 à 19h30 pour l'adoption du projet de règlement fixant le taux des taxes foncières, les tarifs pour les services et les compensations pour l'exercice financier 2024.

La pénalité de 5 % a été maintenue au présent projet de règlement. Le total des revenus prévus s'élève 1 339 767 \$ en 2024. Les dépenses courantes anticipées s'élèvent aussi à 1 339 767 \$ pour 2024. L'équilibre est atteint pour cette année.

L'année 2024, s'avère encore une année de défis. Principalement en lien avec les coûts plus élevés, l'inflation et les difficultés en ressources humaines. L'année 2024 se veut aussi une année de développement économique par la réalisation de plusieurs projets d'immobilisations afin de réaliser, comme en 2023, quelques projets.

Le réseau routier reste et demeure une priorité, par la réalisation de travaux tels : l'entretien des rangs et routes en gravier par le nivelage et l'application d'abats poussières. Des travaux de correction pour la Route centrale et la Route du Peintre ont été réalisés à la fin de l'été de 2023, le travail à l'aide d'une débroussailleuse de 60 pouces se sont poursuivis dans les fossés et sur les accotements des rangs et routes en 2023. Le nivelage et le rechargement des rangs de gravier ont été remis en 2024 car en 2023 il y a eu un manque en ressources humaines compétentes. En espérant trouver les bonnes personnes en 2024.

La municipalité sera toujours là pour donner son appui à des projets sérieux. Concrètement, elle a contribué financièrement à la majorité des organismes communautaires, culturels et de loisirs de notre milieu municipal en 2023.

L'année 2024 s'amorce avec optimiste.